

18 janvier 2025 – la version anglaise fait foi

## **Global Forum for Food and Agriculture**

### ***2025 Communiqué final***

#### **Concevoir une bioéconomie durable**

1. Nous, les ministres de l'agriculture de 62 pays, nous sommes réunis le 18 janvier 2025 pour la 17e Conférence des ministres de l'agriculture de Berlin à l'occasion du Global Forum for Food and Agriculture (Forum mondial de l'alimentation et de l'agriculture, GFFA) et avons eu des discussions éclairantes et fructueuses.

2. Alors qu'une population mondiale croissante a besoin d'une alimentation saine et nutritive et de prospérité économique, la raréfaction des ressources naturelles, la dégradation des sols et la sécheresse, la perte croissante de biodiversité et les effets de la pollution et du changement climatique constituent des défis majeurs, en particulier pour les pays en développement. Nous considérons donc qu'une agriculture et des systèmes alimentaires durables et résilients sont essentiels pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde. C'est pourquoi il est urgent d'intensifier nos efforts et d'appeler la communauté mondiale à unir ses forces pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, y compris l'objectif de développement durable (ODD) 2 « Faim Zéro ».

3. Nous sommes gravement préoccupés par les guerres et les conflits dans le monde et leurs effets sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et nous soulignons les souffrances humaines qu'ils provoquent. Nous insistons sur la nécessité de garantir un accès fiable, durable, suffisant et sans entrave à la nourriture pour les civils dans les zones de conflit comme le Soudan, la République démocratique du Congo, Haïti, les territoires palestiniens occupés, en particulier la bande de Gaza, ainsi que le Yémen et le Liban. Nous apprécions en particulier le rôle de soutien que jouent à cet égard les organisations internationales et les organisations de coopération régionale compétentes. S'agissant de la guerre en Ukraine, nous réaffirmons la position de nos pays ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/ES-11/1 et A/RES/ES-11/6). Nous soulignons les effets négatifs supplémentaires de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale. Nous appelons à la livraison sans entrave de céréales, de denrées alimentaires et d'engrais/d'intrants par la mer Noire et nous félicitons du programme Céréales d'Ukraine. Ceci est nécessaire pour répondre à la demande dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en particulier ceux d'Afrique. Dans ce contexte, tout en soulignant combien il est important de maintenir la sécurité alimentaire et énergétique, nous appelons à la cessation des destructions militaires et d'autres attaques contre les infrastructures importantes.

4. Une bioéconomie durable est essentielle pour transformer l'économie mondiale, de même qu'une économie circulaire durable, résiliente et inclusive, afin de contribuer à la mise en place de modes de consommation et de production durables qui intègrent les ressources renouvelables et respectent les limites planétaires. Nous reconnaissons que ce changement de paradigme doit être en phase avec les efforts déployés au niveau mondial pour réaliser pleinement tous les ODD, y compris l'ODD 2, et nous réaffirmons que chacun devrait avoir accès à une alimentation saine, nutritive, abordable et suffisante, ainsi qu'à des régimes alimentaires sains, en cohérence avec notre engagement à favoriser la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Nous soulignons le rôle vital de la production nationale, du commerce international, régional et local et du bon fonctionnement des marchés dans la promotion d'une bioéconomie durable.

5. Nous, les ministres de l'agriculture du monde entier, soulignons que l'agriculture, y compris les cultures, l'élevage, la sylviculture, l'aquaculture et la pêche, joue un rôle essentiel dans ce changement, puisque la production primaire durable de ressources biologiques et les produits et services qui en résultent constituent le fondement d'une bioéconomie durable. Nous saluons le travail accompli dans les enceintes politiques du monde entier pour favoriser la mise en œuvre d'une bioéconomie durable et tournée vers l'avenir, comme celui effectué récemment sous la présidence brésilienne du G20 et par le biais d'autres plateformes, et nous poursuivrons ce travail. Nous sommes impatients de développer et de consolider l'initiative du G20 sur la bioéconomie sous l'actuelle présidence sud-africaine. Nous sommes conscients que nous ne pourrions réussir à faire avancer ce changement de paradigme que si nous travaillons main dans la main dans un esprit de paix et de coopération. Nous nous engageons donc à mettre en œuvre les actions et à respecter les principes suivants :

### Appel à l'action

#### Produire de la biomasse de manière durable – Résoudre les conflits d'intérêts

6. Nous nous engageons à promouvoir la **production durable de biomasse** en accélérant la mise en œuvre du Programme 2030 conformément au Pacte pour l'avenir.<sup>1</sup>

7. Nous soulignons qu'une bioéconomie durable peut être d'une importance décisive pour **renforcer la durabilité** : lorsque les ressources biologiques renouvelables sont obtenues, produites, gérées et traitées de manière durable, la bioéconomie peut contribuer au développement social, économique et environnemental et à la réalisation des ODD. Une bioéconomie durable peut soutenir la préservation, la restauration et la résilience des écosystèmes et renforcer les services écosystémiques et les solutions fondées sur la nature. Nous rappelons le potentiel d'une bioéconomie durable en tant que source supplémentaire de création de valeur et de revenus, en particulier dans les zones rurales et pour les producteurs primaires, les agriculteurs familiaux, les petits exploitants agricoles, les jeunes agriculteurs, les agricultrices, les communautés vivant de la pêche, les personnes en situation de vulnérabilité,

---

<sup>1</sup> Le 22 septembre 2024, la **79e Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)**, a adopté le **Pacte pour l'avenir**, une déclaration destinée à accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

les populations autochtones ainsi que les communautés locales. Celle-ci peut également inclure l'utilisation durable des terrains de parcours, des ressources de la mer et des écosystèmes aquatiques, ainsi que des produits forestiers non ligneux qui sont récoltés, tels que les fruits, les fruits à coque, les résines, les fibres et les plantes médicinales et aromatiques.

8. Nous reconnaissons que la demande accrue de biomasse pour des applications alimentaires et non alimentaires pourrait conduire à des **conflits d'intérêts**, créant une concurrence entre les différents utilisateurs finaux en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles telles que la terre ou l'eau. Nous devons prévenir et arbitrer ces conflits afin que l'affectation des terres à la production de biomasse à des fins non alimentaires, telles que la production d'énergie et l'utilisation comme matière première, n'ait pas d'impact négatif sur la production alimentaire, la lutte contre le changement climatique ou la préservation de l'environnement. Nous pensons qu'il est possible de concilier ces intérêts, à condition de bien les gérer. En abordant ces questions, notre priorité est la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale et du développement durable, tout en respectant les limites planétaires.

9. Nous insistons sur le fait qu'une bioéconomie durable offre des solutions pour atténuer le **changement climatique** en fournissant une base de ressources climatiquement neutres et des solutions axées sur les puits de carbone. Les solutions biosourcées sont essentielles pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et peuvent contribuer à la réalisation des objectifs fixés par l'Accord de Paris, tout en respectant les objectifs et les cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Nous soulignons que, dans le même temps, une bioéconomie durable apporte des solutions pour l'adaptation au changement climatique en promouvant des systèmes de production durables et résilients, y compris la gestion durable des terres, qui contribuent également à la restauration des écosystèmes et à la rétention des nutriments et de l'eau dans les sols. Nous multiplierons nos efforts visant à stopper et inverser la dégradation des terres pour parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres, et nos efforts visant à mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts et inverser ces tendances d'ici 2030, conformément au bilan mondial dressé à la COP28 et dans la Déclaration du segment de haut niveau de la 19e session du Forum des Nations Unies sur les forêts, et nous intensifierons nos efforts et notre collaboration en préparation de la COP30 au Brésil et des suivantes. Nous nous engageons à renforcer l'ambition mondiale en matière d'agriculture durable, de systèmes alimentaires résilients et de changement climatique dans la perspective de la COP30 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), mettant ainsi en œuvre la *Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique* adoptée à la COP28 pour les pays qui sont signataires de cette déclaration. Nous recommandons d'accorder l'attention nécessaire à l'accès aux financements liés au climat et à la biodiversité ainsi qu'au renforcement des capacités dans le secteur agricole des régions et pays vulnérables, y compris les petits États insulaires en développement et les États africains, afin d'améliorer l'adaptation et l'atténuation en tenant compte des spécificités régionales et de garantir des systèmes alimentaires durables ainsi que la sécurité alimentaire face aux défis climatiques croissants.

10. Nous encourageons la restauration, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles tout en veillant à la conservation et à l'utilisation durable de la **biodiversité**, conformément au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB), y compris par une augmentation substantielle de l'application de pratiques favorables à la biodiversité. Nous encourageons une conclusion fructueuse de la 16e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue en Colombie et nous attendons avec impatience la 17e réunion de la Conférence des Parties qui se tiendra en Arménie. Conformément aux objectifs du CMB, nous préviendrons, réduirons et inverserons les processus de dégradation des sols, réduirons la pression sur l'utilisation de l'eau, restaurerons et régènerons les écosystèmes et rétablirons la santé des sols. Nous plaiderons en faveur de systèmes d'utilisation des sols qui régènèrent les ressources. À cet égard, nous soulignons, entre autres, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) et l'ODD 15. Nous promouvons des pratiques durables, telles que la gestion de la sécheresse et le renforcement de la résilience à la sécheresse ainsi que la promotion de l'utilisation de ressources en eau non conventionnelles pour préserver les ressources en eau dans l'agriculture, en améliorant l'efficacité et la circularité de l'utilisation de l'eau, ainsi que la gouvernance et la gestion intégrées et durables de l'eau.

11. Pour relever ces défis, nous encouragerons une **agriculture** et des **systèmes alimentaires durables** à travers des approches telles que l'agroécologie, l'agroforesterie, l'agriculture intégrée, régénératrice et biologique, l'agriculture de conservation, l'agriculture intelligente face au climat, l'agriculture de précision, l'intensification durable, les systèmes agricoles urbains et d'autres approches innovantes, en reconnaissant qu'il n'existe pas de solution universelle. Nous reconnaissons la nécessité d'actions politiques pour encourager l'intensification de ces approches. À cet égard, nous saluons les Recommandations en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Nous adopterons des approches spécifiques au contexte et fondées sur la science pour une gestion durable des engrais et des pesticides, y compris les intrants biologiques. Nous soulignons la nécessité d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'abordabilité des engrais organiques et inorganiques, y compris par la recherche et le développement, et de promouvoir leur production et leur utilisation efficaces, durables et responsables, notamment par le biais d'une stratégie de fertilisation équilibrée et adaptative, grâce à une production locale d'engrais. Nous encouragerons l'utilisation responsable des pesticides, en évitant la surutilisation et en atténuant le risque général lié aux pesticides et aux produits chimiques hautement dangereux, et nous renforcerons la lutte intégrée contre les ravageurs. Nous encouragerons les innovations en matière de sélection végétale et animale, y compris par le biais des mécanismes internationaux respectifs, reconnaissons le rôle particulier des petits exploitants agricoles, des populations autochtones ainsi que des communautés locales en tant que gardiens de l'agrobiodiversité et encouragerons la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques et de l'agrobiodiversité. Nous soulignons également le potentiel des espèces négligées et sous-utilisées (ENSU) pour diversifier et renforcer la résilience de nos systèmes alimentaires.

12. Nous soulignons le rôle vital d'une **bioéconomie bleue** durable pour toutes les industries et tous les secteurs liés aux océans, aux mers, aux côtes et aux lacs et son apport essentiel à une bioéconomie innovante, résiliente, inclusive et durable. Nous reconnaissons que la pêche et l'aquaculture durables sont essentielles à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la santé de la planète. Nous mettons en avant les algues comme l'une des ressources actuellement sous-utilisées les plus prometteuses d'une bioéconomie bleue durable. Nous nous engageons à conserver, gérer et utiliser de manière durable les ressources biologiques aquatiques. Nous nous engageons à intensifier les efforts en vue d'éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), dans le cadre de la transition vers des pêcheries durables. Nous insistons sur l'importance des Directives volontaires de la FAO pour assurer la durabilité de la pêche artisanale et des Directives de la FAO pour une aquaculture durable. Nous demandons instamment aux membres de l'OMC de soumettre leurs instruments d'acceptation de l'Accord sur les subventions à la pêche de 2022 afin qu'il puisse entrer en vigueur. Nous appelons à des disciplines efficaces sur certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, conformément à la cible 14.6 des ODD. Nous cherchons à conclure des négociations sur un accord global et équilibré dans les plus brefs délais.

13. Nous continuerons à plaider pour la nécessité d'une gouvernance mondiale dans le cadre de l'approche Une seule santé, comme le prévoit le plan d'action conjoint « Une seule santé » élaboré par **l'Alliance quadripartite**. Cela comprend des mesures visant à éviter la contamination des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, ainsi que la promotion de l'utilisation prudente et responsable des agents antimicrobiens, conformément aux textes du Codex Alimentarius sur la résistance aux antimicrobiens et aux orientations pertinentes de l'OMSA, afin d'atténuer cette résistance antimicrobienne et de préserver les options thérapeutiques en médecine humaine, vétérinaire et dans le domaine de la protection des végétaux.

### **Utiliser la biomasse de manière durable – Assurer la sécurité alimentaire mondiale**

14. Nous reconnaissons qu'il est important de promouvoir une **bioéconomie durable ainsi qu'une économie circulaire** pour toutes les chaînes de valeur afin de réduire la pression sur les ressources biologiques renouvelables. Nous nous engageons à promouvoir l'utilisation et la valorisation de la biomasse agricole, forestière et aquatique et de ses sous-produits. À cet égard, nous reconnaissons les avantages climatiques et liés à la durabilité des ressources biologiques renouvelables. Nous ferons progresser les modes de consommation et de production durables. Nous soulignons que la combinaison de la bioéconomie et de la circularité peut accroître la rentabilité des entreprises agricoles, en permettant la création de produits nouveaux et supplémentaires qui complètent et diversifient les revenus, notamment par la réutilisation de matériaux résiduels et de sous-produits entre différents secteurs. Nous nous efforcerons également de soutenir l'utilisation des coproduits agricoles et de déchets inévitables dans les chaînes de valeur afin de réduire la pollution et d'améliorer la valeur ajoutée locale.

15. Nous reconnaissons la nécessité de mieux gérer et de réduire la consommation globale de ressources afin de respecter les limites planétaires et nous promovons d'autres solutions durables. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance d'utiliser la biomasse en plusieurs étapes afin de maximiser l'efficacité des ressources, de minimiser les déchets et de réduire l'apport de nouveaux matériaux, ce qui, concrètement, permet d'étendre la disponibilité totale de la biomasse dans un système donné. Les avantages de l'utilisation de la biomasse pour le climat sont particulièrement importants dans les applications où le carbone est stocké dans des produits à longue durée de vie et où il n'existe que peu ou pas d'autres options exemptes de combustibles fossiles, sans toutefois se limiter à ces applications.

16. À cet égard, nous soulignons fermement le rôle essentiel que joue la promotion de l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante, et de sa disponibilité. Nous devons donc accorder la priorité à la sécurité alimentaire dans nos politiques nationales.

17. Nous soulignons que la diversification des **sources de protéines** peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale. Elles peuvent également contribuer à réduire les besoins en ressources, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et à restaurer les écosystèmes, alors que nous progressons vers un élevage et une pêche durables. En outre, nous sommes conscients que diverses approches, telles que la production de vitamines et d'acides aminés à l'aide de micro-organismes, les innovations en matière de sélection et les nouveaux processus de fermentation de précision, peuvent contribuer à rendre les aliments plus nutritifs.

18. Nous reconnaissons qu'une bioéconomie durable et une économie circulaire peuvent réduire les **pertes et le gaspillage alimentaires**. Nous savons qu'un tiers de tous les aliments sont perdus ou gaspillés chaque année dans le monde<sup>2</sup> en raison de divers facteurs, par exemple le manque d'installations de conservation et de transformation. Nous nous engageons, d'ici à 2030, à réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la vente au détail comme de la consommation, et à diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, afin d'atteindre la cible 12.3 des ODD.

### **Renforcer l'innovation — Promouvoir la communication**

19. Nous soulignons que **la science, la technologie et l'innovation**, la formation, la communication et la coopération intersectorielle sont des éléments essentiels pour une transition réussie vers une bioéconomie mondiale durable, tout en reconnaissant les savoirs traditionnels et le patrimoine culturel. Accroître la sensibilisation des consommateurs aux avantages et à la valeur des produits de la bioéconomie est essentiel pour promouvoir des modes de consommation durables.

20. Nous soulignons que l'accès au **financement** est nécessaire pour donner à la bioéconomie une longueur d'avance et offrir des opportunités de croissance, en particulier aux

---

<sup>2</sup> PNUE, Rapport 2024 sur l'indice de gaspillage alimentaire Think Eat Save: Tracking Progress to Halve Global Food Waste (unep.org)

petits producteurs, aux jeunes entrepreneurs, aux femmes entrepreneures, aux populations autochtones et aux communautés locales. Dans ce contexte, nous reconnaissons les *Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires* du CSA comme une référence clé pour les parties prenantes concernées. Nous notons avec préoccupation que de nombreux développements technologiques dans la bioéconomie peinent à atteindre leur plein potentiel en raison d'obstacles qui empêchent leur passage à l'échelle supérieure. Nous préconisons donc de soutenir les infrastructures et les services d'incubation et d'accélération. Nous insistons sur le fait que le soutien aux start-ups est essentiel pour construire une bioéconomie résiliente et dynamique. Nous reconnaissons que renforcer la résilience financière des petits producteurs implique d'améliorer l'accès à des crédits abordables, d'offrir du soutien et de fournir des produits d'assurance pour atténuer les risques, en fonction des contextes nationaux respectifs.

21. Nous soulignons la nécessité d'utiliser des **critères et des méthodologies** transparents, comparables, mesurables, inclusifs, fondés sur la science et adaptés au contexte pour évaluer la durabilité des activités de la bioéconomie à différents niveaux, y compris pour les chaînes de valeur. À cet égard, nous renvoyons aux travaux entrepris par la FAO pour élaborer des outils et des directives destinés à aider les pays et les producteurs à intégrer les critères de durabilité dans la bioéconomie. Nous devons nous efforcer d'égaliser les conditions de concurrence vis-à-vis des autres activités économiques. Nous mettons également en avant la nécessité d'une collaboration mondiale pour améliorer la collecte et l'analyse des données sur la bioéconomie, permettant ainsi un développement éclairé et durable de celle-ci.

22. Nous reconnaissons le rôle clé des **technologies émergentes** et d'autres approches innovantes, de la numérisation et de l'intelligence artificielle pour améliorer l'agriculture durable, l'agriculture de précision et la gestion des nutriments et ainsi réduire les besoins en eau, en engrais et en pesticides. Nous mettons en lumière la nécessité de faire progresser le travail coordonné au niveau international sur la définition, les normes et les standards pour les intrants biologiques, tels que les inoculants, les biofertilisants et les biopesticides. Nous sommes conscients que, pour faire progresser l'économie mondiale, il faut davantage de recherche et de développement afin de concevoir des produits innovants de la bioéconomie, et nous reconnaissons la nécessité de rendre ces technologies accessibles aux producteurs de tous les pays pour favoriser leur adoption à grande échelle.

23. Nous reconnaissons que les activités de la bioéconomie devraient être développées dans le cadre d'une utilisation sûre, sécurisée et responsable de la science, de la technologie, de l'innovation et des savoirs autochtones et traditionnels, avec une évaluation scientifique des **avantages, des risques et des impacts** potentiels de la bioéconomie.

24. Nous soulignons le rôle essentiel des savoirs des peuples autochtones et des **connaissances traditionnelles** des communautés locales dans la promotion de l'innovation durable et de la résilience. Dans ce contexte, nous insistons également sur l'importance du *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation* et du *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* de la FAO.

25. Nous nous efforcerons de promouvoir l'**échange** volontaire de technologies et de connaissances selon des conditions mutuellement convenues. Nous encouragerons l'échange de connaissances entre acteurs, secteurs et disciplines, et nous efforcerons de surmonter le travail en vase clos. Nous signalons la nécessité d'améliorer le transfert des connaissances de la théorie à la pratique et appelons le monde universitaire à renforcer ses liens avec le secteur privé. Nous nous efforcerons de permettre à toutes les parties prenantes, y compris les populations autochtones, les communautés locales, les agriculteurs familiaux, les femmes et les jeunes, de participer à la génération, au transfert et à l'échange de connaissances. Nous soulignons le rôle joué par l'assistance technique et la vulgarisation rurale à cet égard.

### **Créer un cadre équitable – Tirer parti du changement**

26. Nous nous efforcerons de rendre la **gouvernance** de la bioéconomie plus efficace et plus inclusive, avec une large participation sociale. Nous œuvrerons à établir et à préserver des cadres politiques solides et cohérents afin de permettre un développement harmonieux et cohérent des stratégies de bioéconomie nationales, régionales et locales, ainsi que leur mise en œuvre. Nous renforcerons la coopération et l'inclusion à différents niveaux, en promouvant une approche pansociétale et pangouvernementale.

27. Afin de renforcer la **coopération internationale**, nous mettrons en avant l'importance d'une bioéconomie durable auprès des décideurs du monde entier. À cet égard, nous soulignons le rôle important des alliances et partenariats mondiaux existants dans le domaine de la bioéconomie et le rôle des organisations internationales. Nous saluons le leadership du Brésil dans la création de l'initiative du G20 sur la bioéconomie, qui constitue une première étape importante vers une bioéconomie mondiale durable. Nous reconnaissons également l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté comme un outil permettant de promouvoir la coopération internationale en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté, parallèlement à l'utilisation durable de la bioéconomie.

28. Rappelant le communiqué de la 7e Conférence des ministres de l'agriculture de Berlin lors du GFFA 2015, nous saluons le travail entrepris par la FAO pour élaborer des outils et des directives qui aident les pays et les producteurs à intégrer les critères de durabilité dans la bioéconomie. Nous saluons le projet de la FAO financé par l'Allemagne relatif à un Partenariat mondial sur la bioéconomie, qui définira et soutiendra l'élaboration du mandat et du cadre de gouvernance d'un tel partenariat. Reconnaisant la nécessité d'une telle initiative, nous demandons qu'elle soit activement examinée une fois qu'elle aura été menée à bien.

29. Nous reconnaissons l'importance du **commerce** pour le bon fonctionnement de la bioéconomie. Nous nous engageons à soutenir un système commercial multilatéral fondé sur des règles, ouvert, prévisible, transparent, non discriminatoire, durable, équitable, juste et inclusif, autour de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous soulignons la nécessité de collaborer de manière constructive avec les autres membres de l'OMC jusqu'à la 14<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC (CM14) dans le but de parvenir à un résultat positif. Nous œuvrerons à garantir l'accès aux marchés pour les produits et procédés issus de la bioéconomie durable et à éviter toute restriction à l'exportation injustifiée. Nous soulignons



l'importance de soutenir activement le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), qui améliore la transparence des marchés agricoles mondiaux.

30. Nous soutenons des **chaînes de valeur** durables, inclusives, transparentes et fiables pour les produits de la bioéconomie, qui permettent aux communautés locales et rurales de bénéficier des opportunités offertes par la bioéconomie durable. Nous soulignons que la position des parties prenantes, en particulier celle des petits producteurs, des femmes, des jeunes et des populations autochtones, doit être renforcée. Nous reconnaissons que les activités liées à la bioéconomie doivent être inclusives et équitables, respecter les droits de toutes les personnes et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. À cet égard, nous saluons les *Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition* du CSA.

31. Nous insistons sur le fait qu'un **accès** sécurisé aux terres et aux ressources naturelles, en particulier pour les petits producteurs, y compris les femmes, les jeunes et les populations autochtones, est d'une importance capitale pour la production durable de biomasse et, par conséquent, pour une transition réussie vers une bioéconomie mondiale durable. Nous soulignons donc la nécessité vitale de renforcer l'accès à la terre et de garantir la propriété foncière, ainsi que le contrôle et la gestion des terres, les droits de succession et les droits coutumiers. Dans ce contexte, nous nous félicitons des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* (VGGT) du CSA.

32. En œuvrant pour une bioéconomie durable, nous nous engageons à assurer la sécurité alimentaire à travers ses quatre piliers, à savoir la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Nous soutenons le renforcement de la réalisation progressive du **droit à une alimentation** adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Nous soulignons le rôle important que joue le CSA à cet égard et mettons en exergue les *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, approuvées par le CSA en tant que référence clé.

33. Nous préconisons de promouvoir le développement de la bioéconomie **rurale et urbaine** afin de soutenir des chaînes de valeur locales et biosourcées, qui valorisent les déchets, les résidus et les sous-produits, et favorisent la transformation décentralisée de la biomasse, l'esprit d'entreprise et l'innovation. Nous reconnaissons la nécessité de renforcer les infrastructures durables afin de faciliter la participation égale des populations vivant dans les zones rurales et isolées. Nous soulignons l'importance de renforcer les liens entre les zones rurales et urbaines à cet égard.

34. À l'heure où le monde est secoué par un nombre sans précédent de crises, nous nous engageons à **rester solidaires** et à travailler étroitement les uns avec les autres dans un esprit de paix et de coopération pour avancer vers un monde durable et résilient, libre de la faim et de la malnutrition et doté d'une bioéconomie florissante. Nous nous réjouissons de nous retrouver à l'occasion du GFFA 2026.